

Programme de formation Habilitation électrique pour véhicules électrique et/ou hybrides (UTE NF C 18 550)

Objectifs de la formation

- Mettre en œuvre les consignes de sécurité prévues par la norme NF C 18 550 Être capable d'analyser le risque électrique dans son activité
- Effectuer les travaux suivant une méthodologie à proximité de véhicules électriques et hybrides
- Evaluer le risque électrique et adapter la mesure de prévention en fonction des opérations électriques à réaliser

Personne concernée

Personnel non électricien / électricien effectuant des opérations sur des véhicules/Engins ou à proximité

Prérequis

Mise à disposition d'un véhicule électrique ou hybride
Chaque stagiaire devra disposer de ses EPI : Gants isolants et écran facial de protection (visière de sécurité)

Méthode pédagogique

Présentiel

Méthodes pédagogiques : Alternance d'exposés théoriques et d'ateliers pratiques - Démonstration des EPI

Moyens techniques : PC portable et vidéoprojecteur pour projection de diaporama interactif
Équipements de protection individuelle : gants isolant – écran faciale

Intervenants : Formateur qualifié possédant une expérience professionnelle sur les installations électriques concernées et détenteur des habilitations correspondantes.

Organisation

Une feuille d'émargement sera à signer par chaque stagiaire à chaque demi-journée.

Nombre de participants : 4 à 10 participants

Durée : à confirmer selon les titres d'habilitation électrique demandés

Renouvellement : Tous les 36 mois

Le délai d'accès tient compte des différentes formalités nécessaires à l'accessibilité à la formation dans un temps minimum d'un mois avant le début de l'action.

Programme de formation Habilitation électrique pour véhicules électrique et/ou hybrides (UTE NF C 18 550)

Contenu de la formation

Après une présentation du programme, du formateur et des participants, cette formation permettra d'être capable de :

Tronc commun :

- Différencier les grandeurs électriques : courant alternatif et continu, intensité, tension, puissance
- Connaître l'architecture des véhicules/engins thermiques, électriques et hybrides
- Lister les domaines de tensions et les caractéristiques des conducteurs, des isolants et le degré de protection des connecteurs (IP XX)
- Lister les principaux effets et conséquences du courant électrique sur le corps humain et ses conséquences :
 - Mécanismes d'électrisation
 - Mécanismes d'électrocution et de brûlures internes et externes
 - Etc.
- Connaître les règles élémentaires de prévention du risque électrique (respect des canalisations isolées, opération (connexion/déconnexion, nettoyage, manipulation, etc.) sur les générateurs dont les caractéristiques sont une tension ≤ 60 Vcc ou ≤ 25 Vac pour une capacité ≤ 180 Ah
- Conduite à tenir en présence de risque électrique (pièces nues de tensions supérieures aux seuils)
- Décrire la conduite à tenir en cas d'accident
- Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie

Module spécifique :

Nous contacter pour obtenir les informations sur les modules nécessaires

Evaluation

Le stagiaire ayant suivi l'intégralité de la formation et fait l'objet d'une évaluation théorique et pratique favorable obtiendra la délivrance par l'organisme de formation d'un avis préparatoire à l'habilitation.

Seul l'employeur pourra l'habiliter. L'employeur doit remettre à chaque personnel habilité un titre d'habilitation (UTE) accompagné d'un recueil de prescriptions de sécurité électrique (UTE NF C18-550).

Cette formation sera sanctionnée par une attestation individuelle de fin de formation.

Evaluation du stage par une enquête de satisfaction remise au stagiaire à la fin de la formation.

Modalités financières

Tarif intra entreprise : Il est nécessaire de déterminer les titres d'habilitation